

# LES VACCINS CONTRE LA COVID-19

## Que dois-je savoir à propos des vaccins contre la COVID-19?



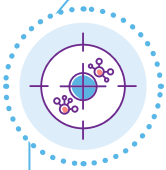
Dernière version : 17 mai 2021

### Qu'est-ce que la COVID-19?

- La COVID-19 est une infection causée par le coronavirus 2019.
- La COVID-19 se propage lorsqu'une personne infectée tousse, éternue ou parle à quelqu'un, ou même lorsqu'elle respire près d'une autre personne.
- Certaines personnes sont infectées sans le savoir et peuvent transmettre le virus.
- Une personne qui a la COVID-19 peut avoir les symptômes suivants :
  - toux;
  - fièvre;
  - fatigue;
  - perte du goût ou de l'odorat;
  - difficulté à respirer;
  - diarrhée ou vomissements;
  - frissons;
  - nez qui coule.
- Certaines personnes qui ont la COVID-19 ont des symptômes légers tandis que d'autres ne tombent pas malades. Il y a cependant des personnes qui deviennent très malades et peuvent en mourir.

### Qu'est-ce qu'un vaccin?

- Un vaccin est une préparation qui envoie un signal à votre système immunitaire pour qu'il fabrique des anticorps afin d'aider votre corps à lutter contre les bactéries ou les virus dangereux.
- Les scientifiques créent des vaccins pour vous protéger et protéger les personnes autour de vous contre les bactéries et les virus comme le coronavirus.
- Il existe déjà des vaccins contre d'autres maladies comme la polio, la grippe et la rougeole.
- Comme les vaccins contre d'autres virus, les vaccins contre la COVID-19 renforcent les défenses naturelles du corps pour l'aider à lutter contre cette maladie.
- Les vaccins contre la COVID-19 sont administrés avec une seringue.
- Les médecins croient que, plus il y aura de personnes vaccinées, moins il y aura de personnes qui tomberont malades de la COVID-19.
- Les médecins croient qu'il est important que tout le monde se fasse vacciner contre la COVID-19.



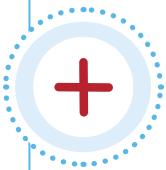
### **Comment les vaccins contre la COVID-19 fonctionnent-ils?**

- Le Canada a approuvé quatre vaccins contre la COVID-19, mis au point par quatre sociétés : Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, et Janssen (Johnson & Johnson).
- Chacun de ces vaccins a suivi un processus d'élaboration différent, mais tous sont sans danger et efficaces contre la COVID-19. Pour de plus amples renseignements sur les différences entre ces quatre vaccins, consultez la fiche [Foire aux questions](#) dans la présente série.
- Les vaccins contre la COVID-19 apprennent à votre système immunitaire à fabriquer des anticorps contre le coronavirus. Si vous êtes exposé.e à la COVID-19 après avoir été vacciné.e, vos anticorps seront prêts à vous aider à combattre le virus et vous empêcheront de tomber malade.
- Aucun de ces vaccins ne contient le virus de la COVID-19, ce qui veut dire qu'aucun d'eux ne peut vous infecter par la COVID-19. Chacun de ces vaccins donne plutôt à votre corps les éléments nécessaires pour fabriquer des anticorps contre la COVID-19.



### **Combien de doses de vaccin contre la COVID-19 dois-je recevoir?**

- Si vous recevez le vaccin de Pfizer-BioNTech, de Moderna ou d'AstraZeneca, vous devrez recevoir deux doses pour être entièrement protégé.e contre la COVID-19.
  - Une seule dose de l'un de ces trois vaccins ne suffit pas. Il est très important de recevoir la deuxième dose, même si vous avez de légers symptômes après votre première dose.
  - La personne qui vous vaccinera vous dira quand vous devrez revenir prendre votre deuxième dose. Notez bien la date.
- Si vous recevez le vaccin de Janssen (Johnson & Johnson), une dose suffit pour vous protéger entièrement contre la COVID-19.



### **Comment savoir si les vaccins sont sécuritaires?**

- Nous savons que les quatre vaccins sont efficaces et qu'ils sont les principaux moyens de vaincre la COVID-19.
- Ces vaccins empêcheront les personnes qui ont contracté la COVID-19 de décéder ou d'être hospitalisées.
- Ces vaccins ne peuvent pas vous infecter par la COVID-19. Ils ne font que renforcer votre système immunitaire pour préparer votre corps à mieux lutter contre le virus si jamais vous y êtes exposé.e.
- Les médecins et les scientifiques ont fait un travail extraordinaire pour s'assurer que les vaccins sont sans danger, et ils continuent à les surveiller afin de déterminer les effets secondaires rares, ce qui permet d'assurer un stock de vaccins efficaces et sécuritaires.
- Un grand nombre de personnes ont participé aux essais. Tous les participants ont reçu une injection. Certains ont reçu une injection contenant un vaccin et d'autres une injection sans vaccin. Les scientifiques ont ensuite étudié les résultats chez les deux groupes pendant une certaine période.

*(suite à la page 3)*

(suite de la page 2)

- Presque toutes les personnes qui ont reçu un vaccin ne sont pas tombées malades. Parmi celles qui n'ont pas reçu de vaccin, un nombre bien plus élevé sont tombées malades.
- Après que des millions de personnes ont été vaccinées, on a découvert que le vaccin d'AstraZeneca et celui de Janssen peuvent provoquer une thrombocytopénie thrombotique immunitaire induite par le vaccin (TTIV), une maladie du sang rare mais grave qui peut entraîner des caillots, l'admission aux soins intensifs et même la mort. Cependant, le contrôle de la sécurité des vaccins est si rigoureux que les scientifiques ont pu identifier cet effet secondaire rare, et déjà, les médecins savent le repérer et le traiter.
- Si vous avez des préoccupations à l'égard de l'un des quatre vaccins, parlez à votre prestataire de soins de santé.



### Quels sont les effets secondaires de ces vaccins?

- Parmi les effets secondaires les plus fréquents, citons :
  - bras endolori;
  - rougeur et enfllement là où est passée la seringue;
  - fatigue;
  - maux de tête;
  - légère fièvre ou frissons;
  - douleur aux muscles ou aux articulations.
- Ces effets secondaires, d'habitude légers ou modérés, disparaissent après quelques jours.



### Que faut-il savoir à propos des caillots liés à certains vaccins?

- La TTIV est une maladie du sang rare mais grave que n'importe qui peut contracter de quatre à 28 jours après avoir reçu le vaccin d'AstraZeneca ou celui de Janssen.
  - Les personnes qui ont eu une maladie semblable appelée thrombocytopénie induite par l'héparine (TIH) ou une thrombose des sinus veineux cérébraux courent un risque plus élevé d'avoir une TTIV. Cette maladie peut entraîner certains types de caillots, l'admission aux soins intensifs et même la mort.
  - La COVID-19 peut également entraîner des caillots, l'admission aux soins intensifs et la mort. Dans certains cas, le risque d'avoir des problèmes de santé attribuables aux vaccins d'AstraZeneca et de Janssen est bien inférieur au risque d'avoir des complications graves liées à la COVID-19. Pour obtenir des renseignements sur les risques que vous courez et pour savoir si ces vaccins vous conviennent, parlez à votre prestataire de soins de santé.
  - En raison du risque accru de TTIV lié au vaccin d'AstraZeneca, le gouvernement de l'Ontario a décidé d'arrêter temporairement l'administration de premières doses de ce vaccin. Si vous en avez déjà reçu une première dose, sachez que ce vaccin est très efficace. Il se peut que vous receviez un vaccin différent pour votre deuxième dose.
- Pour de plus amples renseignements sur la TTIV et le vaccin d'AstraZeneca, consultez la fiche [Foire aux questions](#) dans la présente série.



### Qui doit se faire vacciner?

- Si possible, chaque personne doit se faire vacciner.
- Cela comprend les gens qui ont déjà eu le virus et celles qui ne l'ont jamais eu.
- Il est très important que les groupes suivants se fassent vacciner, parce qu'il leur est plus difficile de se protéger de la COVID-19, et que s'ils la contractent, ils risquent de tomber gravement malades :
  - personnes âgées;
  - membres des Premières Nations, Métis et Inuits adultes (pour en savoir plus sur les vaccins contre la COVID-19 à l'endroit de ces populations, consulter la ressource [Maad'ookiing Mshkiki : Sharing Medicine](#));
  - personnes vivant ou travaillant dans certains lieux à risque élevé (p. ex. maisons de retraite, abris, hôpitaux);
  - personnes recevant fréquemment la visite de prestataires de soins à domicile, qui doivent entrer chez elles pour les aider;
  - personnes atteintes d'une maladie chronique (p. ex. maladie mentale grave, diabète, asthme).



### Qui ne doit pas se faire vacciner?

- Il n'existe pas encore de vaccin approuvé contre la COVID-19 pour les personnes de moins de 12 ans. Des essais sont menés actuellement pour déterminer si les quatre vaccins sont sans danger pour les enfants et les adolescents.
- Si vous avez des symptômes que vous soupçonnez être ceux de la COVID-19, vous devrez peut-être attendre avant de vous faire vacciner.
- Si vous avez une allergie au **polyéthylène glycol (PEG)**, évitez les vaccins à base d'ARNm de Pfizer-BioNTech et de Moderna. Le PEG est un ingrédient répandu dans certains médicaments, laxatifs et sirops pour la toux.
- Si vous avez une allergie à la **trométhamine**, évitez le vaccin de Moderna. La trométhamine est un ingrédient unique au vaccin de Moderna.
- Si vous avez une allergie au **polysorbate 80**, évitez les vaccins d'AstraZeneca et de Janssen (Johnson & Johnson). Le polysorbate est un ingrédient répandu dans certains médicaments et produits de maquillage.
- Les personnes qui ont eu une thrombocytopénie induite par l'héparine (TIH) ou une thrombose des sinus veineux cérébraux peuvent courir un risque accru de TTIV, maladie pouvant entraîner des caillots, l'admission aux soins intensifs et même la mort. Ces personnes doivent éviter les vaccins d'AstraZeneca et de Janssen.
- Si vous avez eu une réaction allergique grave à votre première dose d'un vaccin contre la COVID-19, demandez à votre médecin si l'un des trois autres vaccins vous conviendrait.



### Et si je suis enceinte ou si j'allaite?

- Les femmes enceintes qui contractent la COVID-19 ont souvent des symptômes légers ou modérés.
- Toutefois, certaines femmes enceintes qui contractent la COVID-19 deviennent très malades et doivent être hospitalisées, voire admises aux soins intensifs. Des études ont démontré que les femmes enceintes ont un risque accru de tomber gravement malades, comparativement aux femmes non enceintes du même âge.
- La COVID-19 peut également augmenter le risque d'accouchement prématuré, phénomène lié à des problèmes de santé chez le bébé.
- Les premiers essais de vaccins contre la COVID-19 n'ont pas porté sur les femmes enceintes ni sur celles qui allaitent. De nouvelles études sont en cours.
- Étant donné que d'autres vaccins sont sans risque pour les femmes enceintes et celles qui allaitent, les spécialistes pensent qu'il y a de bonnes chances que les vaccins contre la COVID-19 soient également sécuritaires pour ces femmes.
- Pour de nombreuses personnes, se faire vacciner est l'option la plus sécuritaire. La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada recommande aux femmes enceintes de se faire vacciner.
- Avant de vous faire vacciner, parlez à votre médecin, à votre sage-femme ou à votre équipe de soins pour leur demander de vous décrire les avantages et les risques de la vaccination, ainsi que les risques de la COVID-19, afin que vous puissiez prendre la bonne décision.
- Il est aussi très important de dire à la personne qui vous donne le vaccin que vous êtes enceinte ou que vous allaitez.



### Je prends des médicaments. Est-ce qu'il y a des interactions avec ces vaccins?

- La plupart des personnes qui prennent des médicaments n'ont pas à s'inquiéter au sujet d'interactions. Toutefois, vous devriez en parler à votre médecin ou à votre pharmacien.
  - Si vous prenez des anticoagulants, dites-le à la personne qui vous donne le vaccin pour qu'elle évite les risques que la seringue cause des ecchymoses (« bleus »).



### Est-ce qu'il y a des interactions entre ces vaccins et l'alcool, le cannabis ou d'autres drogues?

- Aucune. Vous n'êtes pas obligé.e d'arrêter de boire de l'alcool ni avant ni après le vaccin.
- Toutefois, parce que l'alcool affecte le système immunitaire et, par conséquent, l'efficacité des vaccins, essayez de ne pas boire de grandes quantités d'alcool avant de vous faire vacciner ni juste après.
- Il n'existe pas d'interaction problématique connue entre ces vaccins et le cannabis et d'autres drogues.
- Avant de vous faire vacciner, si vous consommez de l'alcool, du cannabis ou d'autres drogues, parlez-en à votre médecin ou à votre équipe de soins pour qu'ils vous aident à préparer un plan de sécurité.



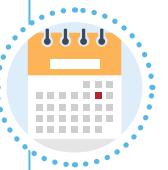
## Est-ce que je pourrais être allergique à ces vaccins?

- C'est possible en théorie, mais peu probable. La plupart des gens n'auront pas de réaction allergique à ces vaccins.
- Si vous avez une allergie à un ingrédient de l'un des quatre vaccins, évitez ce vaccin. Vous pouvez toutefois recevoir l'un des trois autres vaccins.
- Si vous avez une allergie au **polyéthylène glycol (PEG)**, évitez les vaccins à base d'ARNm de Pfizer-BioNTech et de Moderna.
- Si vous avez une allergie au **polysorbate 80**, évitez les vaccins d'AstraZeneca et de Janssen (Johnson & Johnson).
- Si vous avez une allergie à la **trométhamine**, évitez le vaccin de Moderna. La trométhamine est un ingrédient unique au vaccin de Moderna.
- Les spécialistes pensent que les vaccins à base d'ARNm sont sans risque pour la plupart des autres allergies, y compris celles aux vaccins contre d'autres maladies, car la composition des vaccins à base d'ARNm est différente de celle de la plupart des autres vaccins.
- Si vous avez une réaction allergique légère ou modérée (p. ex. enfllement, urticaire) dans les quatre heures qui suivent votre vaccination, vous devrez vous faire examiner par un.e allergologue avant de recevoir votre deuxième dose de vaccin.
- Aucun des vaccins contre la COVID-19 ne contient de métal, d'antibiotique ni de produit alimentaire (ils sont faits sans gélatine, donc ils sont halal et kascher).



## Pourquoi est-il important de vacciner les personnes qui ont une maladie mentale ou une dépendance?

- Tout le monde a souffert durant la pandémie, surtout les personnes aux prises avec une maladie mentale et celles qui ont un problème d'alcool ou de drogue.
- Les personnes ayant une grave maladie mentale risquent davantage de contracter la COVID-19 et de devenir très malades.
- Les personnes qui prennent de la drogue ou qui ont une dépendance à la drogue risquent davantage de contracter la COVID-19.
- Les vaccins protègent les personnes qui les reçoivent et les gens autour d'elles.
- Plus nous serons nombreux à accepter de nous faire vacciner, plus vite nous pourrons recommencer à vivre normalement.
- Les personnes qui ne se feront pas vacciner s'inquiéteront toujours de contracter la COVID-19 et de la transmettre aux autres. Elles ne se sentiront pas aussi libres de faire ce qu'elles veulent une fois la pandémie finie.



## Quand arrivera mon tour de me faire vacciner, et où devrai-je me rendre?

- Votre médecin ou un membre de votre équipe de soins vous en avisera.
- Vous pouvez aussi lire les mises à jour du [programme de vaccination contre la COVID-19](https://covid-19.ontario.ca/fr/vaccins-contre-la-covid-19-en-ontario) du gouvernement de l'Ontario en consultant le site <https://covid-19.ontario.ca/fr/vaccins-contre-la-covid-19-en-ontario>.



### Dois-je payer le vaccin?

- Vous n'avez pas à payer le vaccin.
- Le gouvernement du Canada paie le vaccin pour toute la population.
- Votre vaccination ne changera rien aux prestations que vous touchez dans le cadre de programmes gouvernementaux, y compris du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, et ne créera pas de problèmes à ce sujet.



### Comment décider si je dois me faire vacciner? Comment choisir parmi les quatre vaccins?

- Votre médecin est la personne la mieux placée pour vous aider à prendre cette décision. Vous pouvez aussi parler à une autre personne en qui vous avez confiance, comme un membre de votre famille ou un.e ami.e.
- Ces personnes peuvent vous aider à comprendre tout ce que vous devez prendre en considération avant d'agir.
- Les personnes en qui vous avez confiance, comme votre famille et vos amis, peuvent aussi vous aider à parler des vaccins à votre médecin.
- Les fiches d'information suivantes de CAMH sur la COVID-19 sont également utiles : [www.camh.ca/covidvaccine](http://www.camh.ca/covidvaccine).
- À compter de mai 2021, le vaccin d'AstraZeneca ne sera plus donné en première dose. Il se peut qu'il soit donné en deuxième dose, car le risque de TTV est beaucoup plus faible chez les personnes qui ont déjà reçu une première dose de ce vaccin.
- Dans certains cas, il se peut qu'on vous propose le vaccin de Janssen avant celui de Pfizer ou de Moderna. Pour savoir lequel de ces vaccins vous convient le mieux, parlez à votre prestataire de soins de santé. Prenez les facteurs suivants en considération :
  - la possibilité d'obtenir une deuxième dose;
  - votre risque de contracter la COVID-19, qui dépend de votre lieu de résidence (les «zones rouges» comportent un risque accru d'infection) et de votre capacité de limiter vos interactions avec d'autres membres de la collectivité;
  - votre risque de devenir très malade à cause de la COVID-19, risque accru pour les personnes ayant reçu un diagnostic de maladie mentale grave, de déficience intellectuelle, de démence ou autres.



### Et si je ne veux pas me faire vacciner? Quels sont mes droits?

- En Ontario, se faire vacciner contre la COVID-19 est facultatif. Discutez avec votre médecin, votre équipe de soins, votre famille ou d'autres personnes en qui vous avez confiance pour savoir si le vaccin est approprié pour vous.
- Si vous décidez de vous faire vacciner, vous devrez d'abord signer un formulaire confirmant que vous comprenez que vous vous ferez vacciner et que vous y consentez. Vous avez le droit de changer d'avis jusqu'au moment de recevoir le vaccin. Vous pouvez aussi demander davantage de renseignements.
- Si vous voulez davantage de renseignements sur vos droits, parlez à votre médecin.



### Et si j'ai un.e mandataire spécial.e (quelqu'un qui prend mes décisions pour moi)?

- Si vous avez un.e mandataire spécial.e, cette personne prendra la décision de vous faire vacciner ou non. Votre mandataire devra tenir compte de l'ensemble des opinions que vous avez exprimées sur la vaccination. Si vous ne lui avez jamais donné votre avis, votre mandataire décidera s'il est dans votre intérêt de vous faire vacciner.
- Avant de vous faire administrer le vaccin, votre mandataire signera le formulaire de consentement en votre nom.
- Si vous voulez davantage de renseignements sur vos droits, parlez à votre médecin.

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Si vous avez des questions, parlez-en à votre médecin.**

La présente fiche info ne constitue pas une ressource à l'intention des personnes qui doivent subir un test de dépistage de la COVID-19 ou qui sont en situation de crise de santé mentale. Si vous vivez une situation de crise mentale, veuillez composer le 911 immédiatement ou vous présenter au service des urgences de l'hôpital le plus proche.

Pour obtenir des renseignements, visitez [www.camh.ca/fr/covid19](http://www.camh.ca/fr/covid19)

Adapté avec la permission du Centre Azrieli des troubles du développement du cerveau des adultes à CAMH